

« NE PAS ALOURDIR LE COÛT DU TRAVAIL TOUT EN PRÉSERVANT LES RECETTES DU SYSTÈME » ?

J.P. DELEVOYE.

Le projet de réforme des retraites du gouvernement est **largement imprécis et opaque**. Mieux, **aucun chiffrage** ne vient étayer la prétendue pérennité financière du régime universel. Le taux de cotisation deviendrait lui aussi universel : **28,12 % pour tous**, dont 16,87 % du salaire ou traitement pour la part employeurs, et 11,25 % pour les assurés.

« DANS LE SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE, LES SALARIÉS ET LES FONCTIONNAIRES COTISERONT AU MÊME NIVEAU, POUR QU'À RÉMUNÉRATION IDENTIQUE, ILS AIENT LES MÊMES DROITS À RETRAITE » !

Rapport DELEVOYE, p32.

Si les **traitements des fonctionnaires sont plus faibles** que les salaires du privé, le calcul de la pension en tient compte pour obtenir **une pension de niveau presque équivalent à celui du privé** (notamment par la prise en compte des 6 derniers mois). Aussi, les cotisations patronales sont bien plus élevées pour assurer aux fonctionnaires « *une bonne retraite* » et tenir compte de la baisse du nombre de cotisants par rapport aux pensionnés.



Diminuer les cotisations patronales du public à un taux unique de 16,87 % occasionnerait **une perte de 63 Milliards d'€ par an dans les caisses !** De quoi largement nous resservir le soi-disant « *trou de la Sécu* » (qui n'existe que par les monstrueuses exonérations patronales) pour **justifier une future baisse de nos pensions pour tous**, que l'on soit du Public ou du Privé puisque la caisse serait commune !

la **CGT** exige le **retrait du projet MACRON / DELEVOYE / PIETRASZEWSKI** et revendique :

- le maintien de notre Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et de tous les régimes de retraites.
- la suppression des exonérations de cotisations patronales.



PERMANENCES
LUNDI, MARDI ET JEUDI

@ cgt@ch-alpes-isere.fr

☎ 04 76 56 44 58